



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

ARRETE

Article 1 : L'agente dont le nom suit est inscrite au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur de recherche hors classe au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

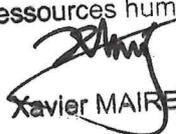
NOM Prénom	Affectation
SONTOT Andrée	SGAE

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de la Forêt
et par délégation,

**Le chef du service
des ressources humaines,**


Xavier MAIRE